



Mon
VILLAGE
sainte-marguerite
www.ville-saintemarguerite.fr contact@vsm88.fr

sommaire

- <i>le mot du maire</i>	<i>page 3</i>
- <i>commémorations patriotiques</i>	<i>page 4</i>
- <i>actualités municipales</i>	<i>page 6</i>
- <i>travaux et projets</i>	<i>page 8</i>
- <i>événements culturels et sportifs</i>	<i>page 10</i>
- <i>fête du village et fête nationale</i>	<i>page 12</i>
- <i>vie scolaire et périscolaire</i>	<i>page 14</i>
- <i>vie associative, sportive et de loisirs</i>	<i>page 18</i>
- <i>environnement et cadre de vie</i>	<i>page 21</i>
- <i>actualités commerciales</i>	<i>page 24</i>
- <i>des aînés à l'honneur ...</i>	<i>page 25</i>
- <i>hommage ...</i>	<i>page 27</i>
- <i>agenda</i>	<i>page 28</i>

- **Directeur de la publication** : André BOULANGEOT.
- **Rédaction** : Denis ANTOINE, André BOULANGEOT, Rachel FLON, Richard GRANDJEAN, Nadia GUIDAT, Serge MATHIEU.
- **Mise en page & Réalisation** : Richard GRANDJEAN.

- **Crédit photos** : Mairie de Sainte-Marguerite.
- **Tous droits réservés** : Mairie de Sainte-Marguerite.
- **Dépôt légal** : 3^{ème} trimestre 2022.
- **Impression** : l'Ormont Imprimeur.



le mot du maire

Chères Margaritaines, chers Margaritains,

Déjà plus de deux années se sont écoulées depuis le début de ce nouveau mandat, et ce dans des conditions sanitaires toujours exceptionnelles.

Malgré cela, beaucoup de travail a déjà été réalisé par vos élus et les agents communaux, et les tâches ne manquent pas dans une mairie qui régit toute la vie de la commune, dans de multiples domaines.

Nous travaillons d'arrache-pied pour le bon fonctionnement de notre collectivité, tout en faisant preuve de doigté, de tolérance et de persévérance, afin de tendre vers la plus juste expertise.

J'en profite d'ailleurs pour remercier l'ensemble de nos agents, avec une mention particulière pour notre secrétaire générale Adeline qui réalise un formidable travail au profit de l'intérêt général.

Bien sûr, je n'oublie pas non plus l'ensemble des élus qui s'investissent quotidiennement à mes côtés, et je les remercie pour leur dévouement, leur disponibilité et leurs grandes compétences respectives. Comme je le dis régulièrement : pouvoir compter sur une équipe solide est essentiel pour travailler efficacement !

L'année deux mille vingt-deux est une année consacrée essentiellement à l'étude des différents dossiers déjà évoqués dans "Mon Village" de janvier. Les procédures se complexifient de jour en jour et des difficultés administratives sont apparues récemment, retardant de plusieurs mois le démarrage du lotissement.

En ce qui concerne le projet de groupe scolaire, le dossier avance : un jury s'est réuni le 12 juillet pour faire le choix de l'architecte qui aura en charge la réalisation de l'ensemble du projet (bâtiments et aménagements extérieurs).

Après ces deux années de pandémie, un retour timide à la normale s'est fait sentir dans l'organisation des fêtes et manifestations diverses, mais restons toujours très vigilants: comme on peut s'en rendre compte depuis quelques semaines, la fin de cette crise sanitaire n'est hélas pas encore d'actualité !

Enfin, n'oubliez pas que je reste disponible pour échanger avec chacun d'entre vous et que vos remarques sont toujours les bienvenues : elles m'enrichissent chaque jour et me permettent de toujours mieux vous servir au profit de notre village.

En attendant, je vous souhaite une bonne lecture et de joyeuses vacances ensoleillées.

Bien à vous

*Votre maire
André BOULANGEOT*

commémorations ...

• Journée nationale du Souvenir des Victimes de la Déportation

En raison du second tour de l'élection présidentielle ce dernier dimanche d'avril, cette cérémonie du souvenir consacrée aux victimes de la déportation de la seconde guerre mondiale s'est déroulée exceptionnellement le vendredi 22 en soirée.

Il y a soixante-dix-sept ans, fidèles au serment qu'ils prononcèrent à la libération des camps de concentration, de nombreux déportés prirent une part active à la construction d'une Europe nouvelle, afin que les Droits de l'Homme, la liberté des peuples et la démocratie puissent y être enfin respectés.

Hélas, la résurgence d'idéologies porteuses d'exclusions et le retour de régimes autoritaires aux ambitions territoriales conduisant à l'actuel conflit russo-ukrainien, ont anéanti l'espoir et le combat de ces déportés pour une paix durable et un avenir serein au sein du continent européen.

Après lecture officielle du message rédigé conjointement par les différentes associations de déportés, le maire André BOULANGEOT, accompagné du député Gérard CHERPION, de la conseillère régionale Charline PRINCE, de la commandante Isabelle KOLIFRATH de la police nationale et du capitaine Jean-Pierre FINCK de la gendarmerie nationale déposèrent une gerbe au monument aux morts.

Succédant à l'hommage aux morts, ponctué par l'hymne national, c'est le "Chant des Partisans" qui clôtura cette commémoration.



• Hommage aux anciens combattants de Diên Biên Phu

En cette soirée du samedi 7 mai, les membres de la section locale de l'Union Nationale des Parachutistes ont rendu hommage à leurs anciens camarades tombés lors de la chute du camp de Diên Biên Phu il y a 68 ans, lors de la traditionnelle cérémonie annuelle, annulée les deux années passées du fait de la crise sanitaire.

La bataille de Diên Biên Phu fut un moment clé de la guerre d'Indochine qui se déroula du 20 novembre 1953 au 7 mai 1954 et qui opposa, au Tonkin, les forces de l'Union française aux forces du Viêt Minh, dans le nord du Viêt Nam actuel.

À l'issue de cette bataille qui fut la plus longue, la plus féroce et la plus meurtrière depuis la seconde guerre mondiale, 2293 hommes sont tombés pour la France, 11721 hommes sont faits prisonniers par l'armée Viêt Minh.

L'hommage rendu par monsieur Anthony BOUSSOT, président de la section UNP de Saint-Dié, aux parachutistes, artilleurs, fantassins, transmetteurs, aviateurs, marins, tirailleurs, ayant vécu cette tragédie, doit rappeler à chacun d'entre nous le devoir de mémoire afin que le sacrifice de ces hommes ne soit jamais oublié.

C'est le maire André BOULANGEOT, accompagné de Caroline PRIVAT MATTIONI vice-présidente du conseil départemental, de monsieur Anthony BOUSSOT, du colonel HEITZ et de deux anciens d'Indochine messieurs Raymond LOCCI et Yvan FREYERMOUTH qui déposèrent une gerbe au monument aux morts.

La Marseillaise, reprise en chœur par l'assistance, clôtura cette cérémonie.



... patriotiques

• Soixante-dix-septième anniversaire de la Victoire du 8 Mai 1945

C'est au colonel HEITZ, président de la section locale de l'UNC, que revint l'honneur de lire à la nombreuse assistance présente le message de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Dans ce message, la ministre rappelle que "chaque année, avec fidélité, avec reconnaissance, la Nation porte son regard et son affection en direction de celles et ceux qui sont morts pour elles, vers celles et ceux qui ont combattu avec abnégation et qui ont contribué à abattre le fléau nazi".

Madame Danielle FUZELIER vice-présidente de la section locale du Souvenir Français, Roland BEDEL maire honoraire, accompagnés de trois charmantes petites filles Louane, Léontine et Iliana déposèrent la première gerbe au pied du monument.

La seconde gerbe fut déposée conjointement par le maire André BOULANGEOT, madame Charline PRINCE conseillère régionale, et le capitaine Jean-Pierre WEISS des sapeurs pompiers.

À l'issue de la cérémonie, la municipalité remercia les nombreux participants et les invita à partager le vin d'honneur offert au salon d'honneur de la mairie.



• Commémoration de l'appel du 18 juin 1940

Cette année, c'est sous un soleil de plomb que Sainte-Marguerite a commémoré l'appel historique du Général De Gaulle.

En cette journée anniversaire, le message du ministre des armées, lu par le maire André BOULANGEOT, rappela les conditions dans lesquelles le Général lança depuis Londres son appel sur les ondes de la BBC : "appel à tout ce que la France comptait de combattants, des Français d'Angleterre à ceux d'outre-mer, des maquisards du Vercors aux résistants des faubourgs ... allumant ainsi la flamme de la Résistance, cette flamme qui ne devait plus s'éteindre jusqu'à la libération de la France".

Puis ce fut au tour de Denis ANTOINE de lire l'intégralité du texte de l'appel du 18 juin 1940, suivi par la diffusion du "Chant des Partisans", hymne de la Résistance.

La gerbe de la municipalité fut déposée au pied du monument aux morts par trois jeunes filles, accompagnées du maire André BOULANGEOT, de mesdames Charline PRINCE, conseillère régionale et Annabelle SOUDIÈRE, maire de Nayemont-les-Fosses.

Après l'hommage aux morts ponctué par la Marseillaise, c'est le salut aux porte-drapeaux qui clôtura la cérémonie.



actualités ...

• Formations SST des personnels municipaux

Un Sauveteur Secouriste du Travail (SST) est un membre du personnel volontaire ou désigné pour porter secours en cas d'accident. Il est soumis à une formation de base et à des sessions de maintien et d'actualisation des compétences. Au terme de la formation, un "certificat SST", valable 24 mois, est délivré aux participants ayant fait l'objet d'une évaluation continue favorable de la part du formateur.

C'est début juin, qu'un membre de la protection civile est intervenu en mairie pour l'évaluation et l'actualisation des compétences de quatre de nos agents communaux : Aurélie et Annabelle des services administratifs, ainsi que Romain et Éric des services techniques qui ont tous validé avec succès leurs certificats à l'issue de cette session.



• Accueil de deux familles ukrainiennes en mairie

Dès les premières semaines de l'invasion russe en Ukraine et de l'exode des femmes et des enfants vers les pays de l'Union Européenne dont la France, la municipalité par le biais de l'Association des Maires des Vosges (AMV), s'est portée candidate à l'accueil d'une de ces familles, mettant à disposition le logement de secours habituellement destiné aux familles sinistrées de notre commune.

Dans le même temps, deux foyers margaritains ont également accueilli des réfugiés ukrainiens, dont celui de madame DUBACH, aujourd'hui décédée, à qui nous rendons hommage en dernière page.

Ces deux familles ont été accueillies en mairie le 15 avril dernier pour des présentations et ont reçu de la municipalité, une aide alimentaire et matérielle de première urgence, leur permettant de commencer une nouvelle vie dans notre village, tout en gardant l'espoir de pouvoir rentrer plus tard dans leur pays.

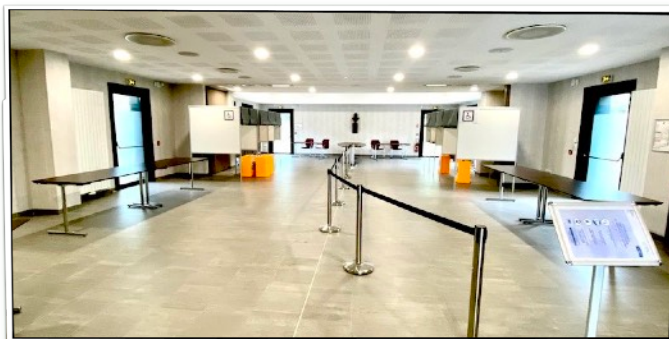
Comme évoqué plus loin dans l'hommage à madame DUBACH, la famille qu'elle avait accueillie est aujourd'hui hébergée dans le logement de secours municipal, suite à la maladie puis au décès de celle-ci.



• Transfert des bureaux de vote à la mairie.

Depuis la création d'un deuxième bureau de vote dans notre commune, nécessité par l'augmentation de notre population il y a de nombreuses années, la mairie de l'époque étant trop petite, c'est le dojo qui avait été choisi grâce à l'espace qu'il offrait pour y aménager ensemble les deux bureaux de vote.

Ce choix présentait toutefois l'inconvénient de devoir neutraliser l'utilisation de cette salle par les associations le vendredi précédant et le lundi suivant le dimanche du scrutin pour effectuer la mise en place et le retrait des équipements nécessaires au vote.



Lors de la préparation des élections présidentielles des 10 et 24 avril derniers, notre secrétaire générale Adeline LATUNER a émis l'idée de transférer les deux bureaux de vote à la mairie pour les élections législatives de juin, accordant ainsi un délai suffisant à l'obtention de la validation de ce transfert par la préfecture.

Après un essai d'aménagement de la salle du conseil confirmant la possibilité de ce transfert et l'accord de la préfecture, les deux tours des élections législatives des 12 et 19 juin ont pu se tenir pour la première fois dans la salle du conseil aménagée à cet effet.

Cette nouvelle localisation a l'avantage de libérer totalement le dojo pour les associations, mais aussi de permettre l'accès et l'utilisation des moyens informatiques des services administratifs de la mairie le jour du scrutin en cas de besoin, et enfin simplifie le travail d'aménagement de la salle pour les services techniques.



• Fermeture provisoire de l'aire de jeux

Nombre de familles ont pu le constater avec regret, la municipalité a été contrainte, il y a déjà quelques semaines, d'interdire l'accès à l'aire de jeux située dans le parc jouxtant la mairie. En effet, plusieurs parents ayant constaté que les vêtements et les chaussures de leurs enfants avaient pris la couleur bleue du sol amortissant de ces jeux, il a fallu rapidement en interdire l'accès.



À notre connaissance, depuis l'installation de cet équipement, jamais ce problème ne s'était, semble-t-il, produit. Ce phénomène serait-il la conséquence des fortes chaleurs ou de la sécheresse que nous subissons actuellement ? Malgré plusieurs essais réalisés par nos services techniques, avec des produits différents susceptibles d'empêcher ce transfert de couleur, aucun n'a apporté à ce jour de solution satisfaisante.

Face à cette situation, il a donc fallu se résoudre à maintenir l'interdiction d'accéder aux jeux pour une durée indéterminée. Plusieurs consultations sont en cours auprès d'entreprises spécialisées dans ce type de sol pour trouver l'origine du problème et y apporter une solution efficace et pérenne.

• "Jobs d'été" pour deux jeunes filles aux services techniques

Cette année, ce sont Lilou et Flavie, deux jeunes étudiantes qui ont rejoint les rangs de nos services techniques municipaux pour un "job d'été" de quelques semaines, palliant ainsi le manque d'effectifs en cette période de congés.

Malgré les conditions climatiques particulièrement difficiles en cet été caniculaire, elles effectuent pleinement les diverses tâches qui leur sont confiées par leur responsable Romain CHANEL, avec dynamisme et efficacité.

C'est avec courage qu'elles se lèvent très tôt, à une heure inhabituelle pour des jeunes filles de leur âge, afin d'être opérationnelles dès 5 heures du matin, rejoignant "à la fraîche" leurs collègues pour des travaux de désherbage, de tonte et de débroussaillage.

Vivement l'après midi pour une bonne douche et une sieste au frais bien méritée !



• Barbecue estival du personnel communal

Devenu une tradition chaque été à la veille des vacances, depuis le passage du Tour de France 2019, la quasi totalité du personnel communal s'est retrouvée le vendredi 29 juillet, sous le préau de l'école du centre autour d'un barbecue.

Comme à son habitude, c'est Adeline notre secrétaire générale qui s'est chargée de l'organisation et de l'intendance, aidée de ses collègues des services administratifs et des écoles, le personnel des services techniques assurant quant à lui la logistique matérielle.

C'est toujours dans une ambiance conviviale et festive que tous ont eu le plaisir de se retrouver pour partager ce sympathique repas et apprécier les joyeux moments d'échange qui l'accompagnent.



travaux ...

• Rue de Brompont et impasse des Patis

Entamée à l'automne de l'année dernière, la troisième tranche de travaux de la rue de Brompont est maintenant totalement terminée, à la satisfaction générale de ses riverains et des usagers de cette voie menant aux cimetières, funérarium et crématorium, dont l'accès fut parfois compliqué durant le chantier.

Commencée mais différée afin de donner priorité à la réalisation des enrobés de la rue de Brompont avant la pause hivernale, la restructuration totale de l'impasse des Patis n'a pu être achevée qu'en ce début d'année, de même que l'ensemble des aménagements paysagers prévus autour de ces voies.



• Impasse de la Gare

Comme pour la dernière tranche du réaménagement de la rue de Brompont, les travaux concernant cette impasse ont débuté à l'automne dernier et sont aujourd'hui terminés.

Ils ont totalement transformé l'aspect de cette voie, notamment grâce à l'enfouissement des réseaux et la mise en place de l'éclairage public.

Cet aménagement vient parachever la réhabilitation de la rue de la Gare, réalisée il y a déjà quelques années.



• Réfection de chaussée de la rue d'Alsace

Les services du département ayant programmé pour cet été la réfection de la chaussée de la rue d'Alsace, du pont sur la Meurthe à la limite gauche avec Remomeix, la municipalité a décidé d'en profiter pour réaliser, avant ce chantier conséquent, la mise en conformité des trottoirs avec les normes d'accessibilité PMR.

Ces travaux concernent essentiellement l'abaissement des bordures de trottoir au droit des passages protégés afin d'en faciliter l'accès et la descente aux personnes en fauteuil et aux poussettes, la mise en place de dispositifs podotactiles et quelques remises en état de bordures et de caniveaux.

Ce chantier, dont la maîtrise d'œuvre a été entièrement assurée par Romain CHANEL, responsable de nos services techniques, a été confié à l'entreprise Colas et réalisé durant ces dernières semaines afin que l'ensemble de ces travaux soit totalement terminé avant le passage du Tour de France Féminin le 29 juillet.

Après remplacement et mise à niveau des tampons de regards situés en chaussée déjà réalisés, les travaux de rabotage et de pose des enrobés devraient être réalisés de nuit, fin août début septembre, en fonction des conditions météorologiques.



• Refus du permis d'aménager pour le "lotissement Charlemagne" !

Le permis d'aménager du futur lotissement communal, déposé le 10 mars a reçu un avis défavorable de l'ARS, entraînant son refus le 8 juin par le service urbanisme de la Communauté d'Agglomération, qui est la collectivité compétente en la matière.

L'Agence Régionale de Santé motive son avis par le fait que le terrain aurait été par le passé une décharge, et que des odeurs d'hydrocarbures auraient été constatées sur place. De ce fait, l'agence considère qu'il peut exister un risque sanitaire pour la future population de ce lotissement et nous demande de procéder à des études de sol afin de les évaluer. La réalité est que le site du lotissement était autrefois une carrière, remblayée il y a plusieurs décennies avec des matériaux de démolition. Pour notre part, nous n'avons jamais senti d'odeur particulière sur le terrain lors de nos différentes visites, si ce n'est celle de la flore et la végétation présentes.

Le 22 juillet, après plusieurs relances auprès de l'ARS, celle-ci nous a enfin fait part de ses exigences en termes d'études de sol à réaliser, nécessaires à l'actualisation des devis demandés à des entreprises spécialisées dans ce domaine. En fonction du coût de cette étude et des travaux susceptibles de nous être imposés, le surcoût engendré risque de ne pouvoir être répercuté sur le prix de vente des parcelles et de ce fait pourrait conduire à l'abandon pur et simple du projet ... Mais restons optimistes et croisons les doigts, nous n'en sommes pas encore là !

À suivre ...

• Le projet de groupe scolaire quant à lui avance bien ...

Après un rappel des modalités d'un concours d'architectes par Florent DIRINGER, notre Assistant à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) du cabinet "Tout un Programme", l'avis de concours a été publié le 18 février 2022, assorti d'une date limite de réception des candidatures fixée au 18 mars.

Suite à l'analyse et la synthèse réalisées par l'AMO des 68 candidatures reçues, le jury de concours, constitué de deux architectes, dont monsieur GOLTL du CAUE des Vosges, du maire, de deux conseillers municipaux et de l'AMO, s'est réuni le 5 avril en mairie afin de sélectionner, parmi toutes ces candidatures, 3 cabinets d'architecture admis à concourir pour le choix final.

Pour cela ces candidats ont dû poursuivre leur étude afin de présenter anonymement un dossier constitué de documents graphiques (esquisses, plans à différentes échelles, vues 3D et perspectives extérieures ...), notice technique détaillée, budget des travaux et planning prévisionnel. À réception des 3 dossiers anonymes et après leur analyse, l'AMO en a fait une synthèse, toujours sans connaître leur auteur, afin d'en présenter le résultat et les documents graphiques au jury.



Celui-ci s'est donc réuni le 19 juillet en mairie, en présence de la commission municipale dédiée aux projets et de monsieur KEHL, inspecteur de l'éducation nationale, invités à assister le jury, à titre purement consultatif, afin que celui-ci procède au choix du dossier correspondant le mieux aux attentes, en termes architectural, fonctionnel et budgétaire.

Au terme des échanges, c'est par un vote à main levée que les membres du jury ont désigné le dossier lauréat du concours et qu'alors seulement en a été dévoilé l'auteur. Ce choix a été ensuite validé par les membres du conseil municipal lors de sa réunion du 4 août et ainsi le marché officiellement attribué. Le cabinet d'architecture sélectionné va maintenant poursuivre son étude et devrait présenter son avant-projet sommaire (APS) courant octobre.

• Le futur parc photovoltaïque toujours en cours d'étude

Lors de la venue à Sainte-Marguerite de l'Architecte des Bâtiments de France le 13 juin, invité par le maire pour lui présenter les différents projets municipaux, celui-ci a émis un avis défavorable à l'implantation prévue du parc photovoltaïque dans le périmètre de nos puits, lequel se situe à moins de 500 m du clocher de l'église inscrit aux monuments historiques. De même, nous sommes dans l'attente de l'avis d'un hydrogéologue et de l'accord de l'ARS que nécessite cette implantation.

C'est pourquoi, lors d'une réunion avec le bureau d'études qui travaille sur ce projet, il lui a été demandé d'étudier la faisabilité d'une autre implantation, hors de ce périmètre sensible, et susceptible d'intéresser également une commune limitrophe.

À suivre ...

événements culturels ...

• Exposition d'Art à la mairie, une première !

C'est grâce à monsieur Roland MOREL initiateur et acteur de ce projet, et l'entremise de notre maire honoraire Roland BEDEL, que la municipalité a accepté avec enthousiasme et pour la première fois de mettre à disposition la salle du conseil pour une exposition artistique.

Ainsi, du 9 au 24 avril, Roland MOREL, peintre originaire de notre commune, qu'il a retrouvée récemment après avoir vécu longtemps en Alsace, avait invité à le rejoindre pour cette exposition, trois artistes locaux : Philippe JACQUEMIN, ferronnier d'art, Claudine CHAUDRON, peintre animalier et Martine HOLLARD, céramiste bien connue en Déodatie.

Lors du vernissage de l'exposition, les quatre artistes présents ont eu la joie de faire admirer leurs œuvres à des personnalités locales et des amateurs d'art, invités par la municipalité et les artistes.

Tout au long des deux semaines qui ont suivi, les exposants se sont succédés pour faire découvrir, admirer et commenter leur travail à un plus large public s'émerveillant de la qualité et de l'originalité des œuvres exposées.

Suite au succès rencontré par cette exposition, la municipalité réfléchit à renouveler ce genre d'événement artistique.



• Expo photo animalière de Maël SAVIGNARD

Maël SAVIGNARD est un jeune photographe animalier amateur, passionné de nature et d'animaux, et plus particulièrement de la faune sauvage locale. Depuis plusieurs années, il traque afin de les observer et les photographier dans leur milieu naturel, renards, chevreuils, cerfs, biches, rapaces ... et tous les animaux peuplant nos forêts, prenant un soin extrême à se dissimuler, pour ne pas les déranger, au prix d'une grande patience.

C'est Romain CHANEL, responsable des services techniques municipaux qui, ayant eu connaissance de la passion et du talent de ce jeune margaritain, proposa au maire et à ses adjoints de réaliser une exposition de quelques unes de ses photos dans le parc jouxtant la mairie. L'idée de cette exposition en extérieur rencontra immédiatement l'approbation enthousiaste des élus, Romain fut alors chargé de faire imprimer une dizaine de ces photos sur toile plastifiée par une entreprise locale, les supports répartis dans le parc ayant été réalisés et mis en place par nos agents communaux.

Inaugurée le 30 avril, en présence de Maël et de sa famille, d'élus et de personnalités invitées et d'un public admiratif et intéressé, l'exposition reste visible jusqu'à fin septembre. Pour accompagner cette inauguration et en faire un après-midi familial et festif, l'Animation Margaritaine avait mis en place d'importantes structures gonflables pour le plus grand bonheur des enfants et la tranquillité des parents.



• 12^{ème} édition du Vosges Classic Rallye

Pour sa 12^{ème} édition, la 4^{ème} à Sainte-Marguerite, le Vosges Classic a repris place le dernier week-end de juin.

Le président Jean CONREAU et son équipe avaient tracé un parcours de 656 km (dont 333 km d'épreuve de régularité sur 23 zones), sur des routes mythiques du sport automobile, sillonnant les Hautes-Vosges, le Bas-Rhin, le Haut-Rhin avec quelques incursions en Meurthe et Moselle.

Nouveauté cette année, le traditionnel prologue du vendredi après-midi est devenu une première étape comptant pour le classement final. Son tracé a emmené les concurrents vers l'Alsace en passant par Laitre et Châtas avant de franchir le col du Donon et de longer l'ancien camp de concentration du Struthof.

Après avoir franchi le col du Bonhomme, c'est vers Colmar qu'ils se sont dirigés samedi matin pour la 2^{ème} étape, les conduisant à travers le vignoble vers Ammerschwihr, Turckheim et Ingersheim, puis retour par Sainte-Marie-aux-Mines pour le repas de midi dans un restaurant proche de Saint-Dié-des-Vosges. L'après-midi, c'est autour de Gérardmer que la 3^{ème} étape se déroulera.

Enfin la 4^{ème} et dernière étape le dimanche matin débuta comme toujours sur le circuit du Géoparc, puis a conduit les pilotes et leurs navigateurs dans la région de Rambervillers, Baccarat et Raon l'Étape avant de revenir à Sainte-Marguerite pour le traditionnel repas de fin d'épreuve, le classement final et la remise des prix et des trophées dans la salle de sports, spécialement aménagée pour l'occasion.

Comme l'ensemble des concurrents, l'équipe municipale tient à féliciter toute l'équipe d'Oscar Racing pour la qualité de l'organisation de cet événement, avec un hommage tout particulier et très ému à Jean, pour le courage dont il a fait preuve durant ces trois jours, quelques jours seulement après le décès de son épouse.



• Passage du Tour de France féminin à Sainte-Marguerite



À la différence de 2019, année où Saint-Dié-des-Vosges accueillait le départ de la 5^{ème} étape du Tour de France masculin, cette année, c'est en tant que ville étape qu'elle accueillait cette fois le Tour de France féminin 2022.

Après l'arrivée le 28 juillet de la 5^{ème} étape, dont le départ avait été donné à Bar-le-Duc, les filles du Tour féminin quittaient Saint-Dié-des-Vosges le lendemain vers 13h pour la 6^{ème} étape vers Rosheim.

Comme pour les hommes en 2019, c'est en peloton qu'elles roulèrent jusqu'à la ligne de départ réel située face à l'entrée de l'aérodrome de Remomeix.

De même qu'il y a 3 ans, un public nombreux s'était massé le long de l'avenue du Général De Gaulle et de la rue d'Alsace, dès la fin de matinée, attendant le passage de la caravane publicitaire précédant la course.

Pour l'occasion, et comme en 2019, la directrice de la Maison des Aulnes avait demandé à la municipalité s'il était possible de dresser un petit chapiteau pour abriter les quelques résidents de la maison de retraite souhaitant assister au passage de la caravane et des coureuses, ce qui fut fait grâce à l'Animation Margaritaine, pour le plus grand plaisir des pensionnaires de l'EHPAD margaritain qui l'avaient souhaité.



fête du village ...

• Un retour de "Sainte-Marguerite en fête" réussi !

Après deux années "blanches" en raison de la situation sanitaire, c'est par un temps magnifique que Bernard COLLE et son équipe de l'Animation Margaritaine ont enfin pu rassembler un public venu nombreux pour une soirée d'été festive.

La buvette et le stand de restauration étaient en effervescence pendant que la musique de l'orchestre "NOISE GATE AND GRAFITTI" animait la soirée, entraînant public et convives à la danse tandis que d'autres profitaient des trois attractions foraines de la famille KOHLER présentes, ou discutaient tout simplement autour d'un repas ou d'une boisson.

Ainsi, sur les 200 repas servis, la moitié avait été réservée par l'Amicale des écoles, partenaire de cette fête, à l'issue de la kermesse de l'après-midi.

Point d'orgue de la soirée, le magnifique feu d'artifice offert par la municipalité a enchanté le nombreux public présent et celui venu spécialement pour l'admirer, avant que se poursuive la fête jusque tard dans la nuit.

Félicitations et remerciements à tous les bénévoles ayant contribué au plein succès de cette soirée, sans lesquels rien de tel ne pourrait se faire !

En espérant que les conditions sanitaires et météorologiques permettent aux organisateurs de renouveler, l'année prochaine avec le même succès et un public encore plus nombreux, cette sympathique et conviviale manifestation.



• Succès mitigé pour le vide grenier de l'Animation Margaritaine

Au lendemain de la pleine réussite de "Sainte-Marguerite en fête", réunissant à la fois une nombreuse participation, une animation musicale de qualité, une bonne organisation et des conditions météorologiques optimales, le soleil était toujours de la partie pour ce traditionnel vide-greniers dominical de l'Animation Margaritaine.

Hélas, la concurrence de nombreuses manifestations similaires en Déodatie ce même dimanche et sans doute la trop forte chaleur, décourageant à la fois les exposants et les chineurs, n'ont pas permis de retrouver la fréquentation et le succès habituels de ce sympathique rendez-vous annuel.



... et fête nationale

• Soleil et chaleur pour la Fête Nationale du 14 juillet !

C'est sous un soleil de plomb que de nombreux Margaritaines et Margaritains ont répondu à l'invitation de la municipalité, se joignant à l'imposant cortège des nombreux sapeurs-pompiers et jeunes sapeurs, des personnalités et élus présents.

Après le lever des couleurs, la cérémonie débuta par la remise de la croix du combattant, par le colonel HEITZ, à monsieur Bernard STOUVENEL en présence de sa famille, sa petite fille portant le coussin support de la médaille.

Madame Vivianne GRANDIDIER quant à elle, reçut des mains de monsieur Jean-Luc JEANGEORGES, l'insigne de porte-drapeaux pour 10 ans de bons et loyaux services.

Dans son discours, le maire André BOULANGEOT rappela que célébrer le 14 juillet, c'est mettre à l'honneur la République et ses valeurs, telles que la Déclaration des Droits de l'Homme, la liberté de la presse, la liberté d'association, l'instruction laïque gratuite et obligatoire, la séparation de l'Église et de l'État, le suffrage universel, le pacte républicain.

Pour le traditionnel dépôt de gerbe de la municipalité, portée par trois jeunes gens, le maire était accompagné de Roland BEDEL, maire honoraire, de l'adjudante AQUILANO représentant le capitaine FINCK, à la tête de compagnie de gendarmerie de Saint-Dié des-Vosges, du colonel HEITZ et du capitaine des sapeurs-pompiers Jean-Pierre WEISS.

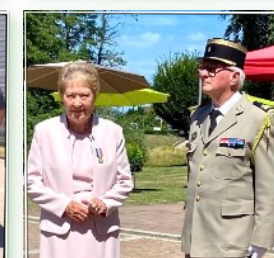
Après le salut des porte-drapeaux par les autorités civiles et militaires, et à l'issue de la cérémonie au monument aux morts, l'ensemble des participants s'est retrouvé à l'arrière de la mairie pour la poursuite de la cérémonie principalement dédiée à la remise de fourragères et de galons à nos sapeurs-pompiers :

Ainsi l'adjudant-chef David COSSIN procéda à la remise de leur fourragère tricolore aux sapeurs Marion BALLAND, Killian PERRON et Nicolas RUFF, ces deux derniers se voyant ensuite remettre leur galon de 1^{ère} classe par le maire André BOULANGEOT.

Après cet hommage à nos sapeurs-pompiers, Claude HEITZ, président de la section locale l'Union Nationale des Combattants remit la médaille du mérite UNC à madame Marie-Josée MICLO.

Pour conclure et suite à la publication des résultats du Baccalauréat 2022, la municipalité a tenu à honorer deux bacheliers margaritains : Apolline BASTIEN et Sarah CHAMEROY, qui ont décroché avec brio une mention très bien à cette épreuve. Nadia GUIDAT, adjointe aux affaires scolaires et Corinne KENNER conseillère municipale remirent, à la première et aux parents de la seconde, une enveloppe de la part de la municipalité pour les récompenser.

Après de chaleureux applaudissements de l'assistance, à destination de toutes ces personnes mises à l'honneur, le Maire reprit la parole pour inviter l'ensemble du public à prendre, sous les parasols, le traditionnel verre de l'amitié.



vie scolaire ...

• Les petits écoliers fêtent carnaval !

C'est chaudement emmitoufflés, mais néanmoins sous le soleil de fin février, que les écoliers ont joyeusement célébré carnaval.

Leur enthousiasme pour le déguisement et la décoration n'a eu d'égal que la joyeuse exaltation de la ronde et du lancer de confettis.

L'orchestre de Jean-Michel REY est venu distraire les petits de l'école maternelle pour clôturer cette agréable journée.



• Électeurs en herbe : simuler pour apprendre à voter !

2022 aura été une année placée sous le thème électoral même à l'école primaire. Les enfants sont curieux et pendant les élections, il est parfois difficile de répondre à leurs questions sur le sujet.

C'est pourquoi Tanya FISCHER a mis en place une simulation électorale avec ses élèves pour que ces derniers puissent comprendre le système et les enjeux du vote. Les candidats ont eu à faire campagne par voie d'affichage et discours public devant leurs camarades.



Cartes d'électeur, urne, dépôt des bulletins de vote, dépouillement et proclamation des résultats : tout a été respecté afin que la procédure soit la plus représentative pour les électeurs en herbe.

Résultat ? C'est Zoé qui fut élue, son programme ayant été le plus fortement plébiscité. Bravo aux futurs électeurs et félicitations Zoé !

• Des dictionnaires pour nos futurs collégiens !

Lola BALLY, Naïm CAKMAK, Noé CHARY, Lucien COQUARD NOËL, Elsa DE FREITAS, Théo HUMANN, Théo LAURENT, Ilyan MAMMERI, Lola PIERSON, Yaryna RAKHMANOVA, Lina STOUVENEL, et Léo VINCENT ont tous été reçus au salon d'honneur de la mairie par la municipalité afin de les récompenser pour leur passage au collège.

Étaient également présents à cette sympathique cérémonie, leurs enseignantes et leurs familles. Chacun de ces futurs collégiens a reçu un dictionnaire de langue dont nous leur souhaitons de faire un très bon usage ainsi qu'un recueil de fables de Jean de La Fontaine offert par l'Éducation Nationale par le biais de leur professeur Julie MOUGEL qui les a encouragés à la lecture à haute voix.

Après ces nombreuses années passées de la maternelle à l'école élémentaire, il est temps pour ces jeunes élèves de changer de cursus scolaire, ils y sont prêts mais ... pas avant des vacances bien méritées !



• Rencontre de petites bêtes sur le chemin bleu et vert de l'école !

Pour finaliser les projets artistiques des classes de Tanya FISCHER et Estelle MANDOCE, commencés en 2018 et clôturés cette année, les élèves et leurs enseignantes ont invité leurs familles et leurs anciens camarades, ayant initiés ce travail, à l'inauguration de l'exposition éphémère présentant les habitats des insectes qu'ils avaient soigneusement reproduits en argile à la suite de leurs observations pédagogiques et sagement disposés dans le pré à l'arrière de l'école du centre.

Il fallait ensuite se déplacer chemin de la Cartonnerie le long des berges de la Meurthe pour découvrir le sentier pédagogique de la rivière, agrémenté d'une exposition de chimères et d'insectes également réalisés en argile.

Découvrir la faune de la rivière, comprendre cette dernière pour mieux la préserver, voilà le sens de ce parcours pédagogique que les enfants ont abordé en classe et souhaitent nous transmettre par le biais de cette réalisation.

Ainsi donc, c'est de manière durable et éducative, tout en restant ludique, que ce sentier a été conçu avec l'aide de nos services techniques, le travail des enfants venant joliment enrichir ce lieu de promenade.

Tout ceci a été rendu possible grâce à l'aide artistique du Cepagrap, de Michel GUYOT et Amandine GOLLÉ, l'aide de l'association Etc Terra pour la sensibilisation du jeune public au respect de l'environnement, et les aides financières de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, de la DRAC, du conseil départemental, de la communauté d'agglomération de Saint-Dié-des-Vosges et de notre municipalité.



• Calendrier scolaire 2022-2023 :

- Les départs en vacances ont lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.
- Le lundi de Pentecôte est un jour sans école dit "de solidarité".
- Les classes vaqueront le vendredi 19 mai 2023.
- Les dates fixées par le calendrier scolaire national peuvent, sous certaines conditions, être modifiées localement par le recteur.

Rentrée 2022	jeudi 1 ^{er} septembre
Vacances de la Toussaint	à la fin des cours du vendredi 22 ou du samedi 23 octobre - reprise le lundi 8 novembre
Vacances de Noël	à la fin des cours du vendredi 17 ou du samedi 18 décembre - reprise le lundi 3 janvier
Vacances d'hiver	à la fin des cours du vendredi 4 ou du samedi 5 février - reprise le lundi 21 février
Vacances de printemps	à la fin des cours du vendredi 8 ou du samedi 9 avril - reprise le lundi 25 avril
Vacances d'été	jeudi 7 juillet

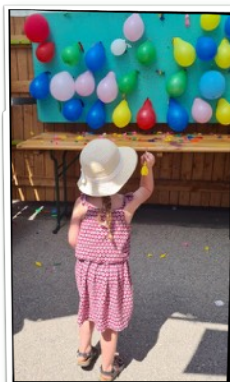
... et périscolaire

• Succès confirmé pour la kermesse des écoles !

La fête des écoles a connu une fois encore une belle réussite en termes d'attractivité et de fréquentation. Les spectacles des enfants en sont une des motivations premières pour passer un après-midi agréable à l'école du centre, complétés par le challenge des scores à battre aux différents stands prévus pour les enfants, à la douce balade en calèche rythmée du pas nonchalant du quadrupède, de l'espoir du gain du gros lot de la loterie...

L'Amicale des Écoles, organisatrice de l'animation, n'a une fois de plus pas ménagé ses efforts pour divertir les Margaritains, bien aidée en cela par la météo estivale, mais surtout grâce aux bras et aux idées novatrices de ses bénévoles qui ne sont jamais de trop.

C'est pourquoi Laurence BILLOIR, présidente de l'association, recherche des parents et grands-parents désirant offrir quelques heures à cette dynamique corporation. Vous pouvez la contacter au 06 82 32 99 77.



• Elles décrochent la mention "Très Bien" au baccalauréat !

Elles se connaissent depuis leur entrée à l'école maternelle, elles sont de très bonnes amies, elles ont beaucoup de loisirs communs et connaissent cette année le même niveau de réussite au Bac.

Apolline BASTIEN et Sarah CHAMEROY ont mis en commun quelques-unes de leurs sessions de révision pour cet examen qu'elles ont réussi au-delà de leurs espérances puisque l'une et l'autre m'ont avoué viser la mention "Bien". Au final, c'est d'un "Très Bien" que les ont gratifiées les examinateurs.

Souhaitons-leur la même réussite dans leurs études supérieures pour lesquelles, là encore, elles partagent beaucoup de choses puisque le domaine médical et paramédical les réunit aussi dans le choix qu'elles ont fait.

Félicitations Apolline et Sarah pour avoir décroché si brillamment votre diplôme du BAC !



• Savoir rouler à vélo en milieu urbain ...

Enfourcher sa bicyclette pour se déplacer ou simplement se promener, tous ou presque en sont capables. Mais le faire en sachant se mettre en sécurité cela s'apprend.

C'est pourquoi Estelle MANDOCE, la directrice de l'école élémentaire, a souhaité introduire au programme des CM1-CM2 un cycle d'apprentissage à l'autonomie en circulant à vélo sur la voie publique.

Encadrés par Julie MOUGEL, leur professeur, Mickaël RABA, notre policier municipal, et deux éducateurs de la ville de Saint-Dié-des-Vosges qui a mis ses équipements à disposition, les jeunes cyclistes ont bénéficié de 2 séances d'éducation et de sensibilisation au code de la route et à la sécurité routière avant de s'élancer au guidon de leur vélo pour 3 séances de pratique en milieu urbain. Exercice réussi et apprécié par toutes et tous !

Un budget de 1000 € financé par la municipalité a rendu possible cette formation auprès des élèves.



• Prévention sécurité avec l'ADATEEP 88

Animées par Jean-Michel PHILIPPE, délégué départemental de cette association qui œuvre pour l'amélioration des transports scolaires et à la sécurité des enfants. Deux sessions de sensibilisation à la sécurité ont eu lieu ce printemps auprès de tous les élèves margaritains.

Utilisation des éléments de sécurité, sortir vite en cas de danger, se mettre en sécurité aux abords du car. Les enfants, les enseignantes et le personnel accompagnant ont tous bénéficié dans ces domaines de recommandations utiles pour adapter leur comportement afin de réduire les causes d'accidents et d'accroître leur seuil de vigilance pour la mise en sécurité de soi-même et d'autrui.

Une reconstitution d'un car dans la salle de motricité de l'école maternelle a été fait à l'usage des plus petits afin d'adapter le message à la pédagogie de ce jeune public.



• Nouvelles modalités d'inscription aux transports scolaires

Tous les enfants du primaire et du secondaire utilisant les transports scolaires doivent s'inscrire sur le site internet <https://sylvia.saint-die-des-vosges.fr> ou à l'agence commerciale SYLVIA située dans l'enceinte de l'office de tourisme de Saint-Dié-des-Vosges.

Néanmoins, dans le souci d'assurer la sécurité des enfants des écoles primaires, toute modification susceptible de concerner vos coordonnées nous permettant de vous joindre rapidement, ou les arrêts de prise en charge/dépose de votre enfant doivent toujours être communiqués en mairie.

Par ailleurs, le service mobilité de la communauté d'agglomération, qui devient seul compétent de la gestion, reste à votre écoute.

RENTREE 2022-2023
CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE
PRIMAIRE/MATERNELLE
INSCRIPTIONS À PARTIR DU 16 MAI 2022

Les inscriptions aux transports scolaires sont ouvertes à partir du 16 mai 2022. Cette démarche est obligatoire pour tous les élèves scolarisés (y compris pour les élèves déjà inscrits les années précédentes).

Comment inscrire son (ses) enfant(s) ?

Faire l'inscription en ligne sur le site internet www.sylvia.sddv.fr sur la page « Boutique en ligne ».

- 1/ Munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- 2/ Allez sur la boutique en ligne et faites une « Inscription scolaire maternelle et primaire ».
- 3/ Complétez vos coordonnées. Un e-mail d'enregistrement de la demande vous est envoyé. Utilisez le lien fourni dans l'e-mail et remplissez le formulaire. Renseignez les informations demandées et validez les étapes pour l'inscription aux transports scolaires.

» Si vous avez un autre enfant à inscrire, répétez cette étape en cliquant sur « Inscription scolaire maternelle et primaire ».

Si l'élève est en garde alternée et a besoin de 2 transports : un des deux parents fait la demande, et renseigne le domicile de chaque parent.

Le suivi de l'inscription

Lorsque votre demande sera acceptée, vous recevrez un e-mail de validation, stipulant que votre carte de transport est prête. Toutefois, cet e-mail ignoré automatiquement confirmera l'inscription, mais aucune carte ne sera délivrée car votre enfant n'aura pas besoin de carte pour emprunter le transport scolaire.

Agence Syllabe
 Office de Tourisme - 88200 SAINT-DIE-DES-VOSGES
 03 83 28 22 22

RENTREE 2022-2023
CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE
À PARTIR DU COLLÈGE

INSCRIPTION SCOLAIRE

Par Internet sur le site : www.sylvia.sddv.fr

A l'agence commerciale : Office de Tourisme de Saint-Dié-des-Vosges

Les inscriptions aux transports scolaires sont ouvertes à partir du 16 mai 2022. Cette démarche est obligatoire pour tous les élèves scolarisés (y compris pour les élèves déjà inscrits les années précédentes).

Pour les ayants droit :
 plus tôt l'inscription est faite, moins cher est l'abonnement

Inscription avant le 14 juillet 2022 : 96 €
 Inscription entre le 14 juillet et le 15 août 2022 : 104 €
 Inscription à partir du 16 août 2022 : 114 €

(Le tarif pour les non ayants droit est de 244 €)

vie associative ...

• L'U.N.R.P.A. margaritaine a repris l'ensemble de ses activités

Après deux assemblées générales un peu particulières pour cause de crise sanitaire, la centaine d'adhérents présents ce 26 avril était ravie de se retrouver pour une "AG normale", autour du président Alain DELRIEUX et de son comité, en compagnie de Charline PRINCE conseillère régionale et de l'adjoint aux associations de la commune Serge MATHIEU.

Le succès de cette association se mesure au nombre important d'adhérents intéressés par les diverses activités qu'elle propose tout au long de l'année :

- Les marches du lundi remportent toujours un franc succès avec jusqu'à 60 personnes présentes.
- La belote quant-à elle attire chaque vendredi les mordus de jeux de cartes.
- Les jeux divers et "remue-méninges" connaissent aussi une bonne participation.
- La gym du jeudi a repris également avec une bénévole contente d'aider ses adeptes "à ne pas rouiller trop vite".
- Une chorale ravit aussi celles et ceux qui aiment chanter sans pour autant espérer que "l'Olympia les accueille un jour".
- Les sorties "fermes auberges" sont toujours prises d'assaut, comme la sortie théâtre à Saulxures ou la "sortie asperges".



Cette année, il est encore temps de s'inscrire pour une balade sur le Rhin les 12 et 13 novembre, ainsi que pour la "fête de la choucroute" à Krautergersheim en septembre. Enfin, le traditionnel barbecue annuel, laissé de côté les deux années passées, s'est déroulé le 16 juin, sur les bords de l'étang du président d'honneur à Frapelle, dans la bonne ambiance habituelle.

• "Bridge Club de la Déodatie" : nouvelle association margaritaine

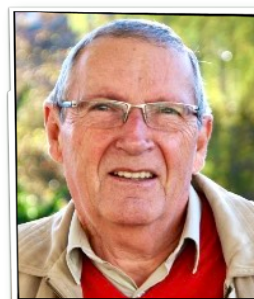
Le Bridge Club de la Déodatie est une association rattachée à la Fédération Française de Bridge (FFB), créée à Saint-Dié dans les années 50 par le docteur BERNHEIM, figure bien connue à l'époque dans la région. Nouveau venu dans le monde associatif margaritain, ce club est aujourd'hui fort d'une vingtaine de membres, tous licenciés qui se retrouvent chaque semaine "Salle Ormont" pour partager leur passion des cartes.

Suspense, sensations fortes, montées d'adrénaline ... cette passion peut être partagée de 9 à 99 ans ! L'esprit d'équipe indispensable à ce jeu de stratégies qui se pratique en duo, renforce la convivialité. Bénéfique pour tous, de l'activité d'éveil pour les plus jeunes à l'entretien des facultés intellectuelles pour les seniors, il permet aux adultes d'évacuer le stress du quotidien.

Ses membres se retrouvent :

- Les mardis de 14 à 18h pour des cours d'initiation et de perfectionnement dispensés par un moniteur membre du club,
- Les lundis après-midi de 14 à 18h et les jeudis en soirée de 19 à 22h30 pour les tournois entre membres.

Renseignements auprès du moniteur responsable des cours Maurice JACQUOT au 06 83 22 79 98 ou du président du club Jean-Pierre SONREL au 06 77 35 66 07.



• Tournoi de printemps du club de badminton

Ce sont 14 équipes qui ont participé au traditionnel tournoi interne de printemps. Après plusieurs matchs de qualification, la paire constituée de David LEGATIE et Alexandre ZACHLEVNIY a remporté ce tournoi devant celle de madame Dominique SEYER et Jean-Marc FANTONI.

Comme à l'accoutumée, tous les matchs se sont déroulés dans la plus grande sportivité et en toute convivialité, et à l'issue de ce sympathique tournoi, chaque participant est reparti avec un lot offert par le club.



• Le mot de la nouvelle présidente du judo club margaritain !

"Je suis Isabelle QUIRIN, et habite à Saulcy-sur-Meurthe ; passionnée de randonnée que je pratique avec mes deux chiens, je voulais pratiquer une deuxième activité moins solitaire, et me suis décidée pour le judo. En 2018, j'ai intégré le club de Sainte-Marguerite que dirigeait Jean-Claude DARIE, auprès duquel j'ai reçu un accueil chaleureux.



Lors de la reprise en 2021, après de longues années au service du club, Jean-Claude a souhaité prendre une retraite bien méritée et m'a demandé de prendre sa succession. Après avoir longuement hésité du fait des responsabilités supplémentaires et d'une occupation relativement chronophage, j'ai finalement décidé d'accepter, avec l'aide précieuse de Brigitte KENNER, trésorière, Philippe MANGINOT, secrétaire, et bien entendu notre professeur Lionel MAUGOUST, ceinture noire 1^{er} dan et sa fidèle assistante bénévole, Nadine BLAISE, ceinture noire également.

En 2021, nous avons eu la satisfaction de procéder à de nombreuses inscriptions concernant les enfants dont l'effectif est de 21 (de 5 ans à 12 ans). Pour les adultes par contre, l'effectif est réduit avec seulement 3 judokas et serions heureux de voir arriver de nouveaux pratiquants. Il n'y a pas d'âge limite pour commencer, nous sommes 3 quinquagénaires, dont 2 viennent de passer leur ceintures vertes, et un sa ceinture marron, Lionel sait adapter son cours en fonction de nos capacités physiques.



Les cours ont lieu le mardi de 18h30 à 17h30 pour les enfants, suivi du cours adulte de 17h35 à 21h. Nous avons dû malheureusement arrêter le cours de Jiu Jitsu du vendredi, suite au manque de participants. Lionel anime également un cours de Taiso (gymnastique d'entretien) le vendredi de 19h30 à 20h15, suivi d'un cours de Qi Gong thérapeutique animé par Patrice HUEBER, diplômé de l'Institut Supérieur de Médecine Traditionnelle Chinoise de Nancy.

Nos jeunes judokas ont participé à plusieurs tournois à Gérardmer, Raon-l'Étape, et Saint-Dié-des-Vosges où ils ont permis au club d'accéder à la cinquième place du "Tournoi Alain Griffon" ; l'année s'est clôturée avec le passage de grades pour tous nos jeunes qui ont réussi avec succès. Les judokas adultes ont participé au 7^{ème} "Master International Vétérans" de Gérardmer, où ils n'ont pas démerité face à des adversaires en majorité ceinture noire, dont un champion 7^{ème} dan venu de Belgique.

Nous espérons continuer sur cette belle lancée, avec notamment de nouvelles adhésions dans les sections adultes un peu clairsemées suite à des abandons dus à la période covid !"

La présidente : Isabelle QUIRIN

• Nippon Kempo : le mot du président

"Pour terminer la saison du club, nous avons fait notre passage de grade : tous les élèves ont réussi brillamment leur examen. À signaler également l'homologation de mon 7^{ème} Dan, obtenu au Japon, par la fédération française de karaté et disciplines associées, à laquelle notre club sera affilié dès la saison prochaine.

À la rentrée, le club reprendra les compétitions : les dates les plus importantes sont les interclubs à Sainte-Marguerite le 10 décembre et la Coupe de France le 18 mars 2023, toujours à Sainte-Marguerite".

Le président : Ali ZOUBIRI



Passage de grades du 29 juin 2022 - Nippon Kempo Sainte-Marguerite

1 liseré	blanche / jaune	jaune / orange	orange	orange / verte	verte	Verte / bleue	bleue	marron
Pierre MASSON Rym ZMIRLI Naël MAMMERI Kays ZMIRLI	Saïd BOUAZIZ Chirine BOUAZIZ Yahya EZ- ZAIYM Ibrahim KASRI	Djenna ZMIRLI	Eloïse SCIASCIA Kenzo MULLER	Aboubakar KASRI	Victor SCHAAL Kenzo LEHMANN	Amaury SCIASCIA	Romain DEMNERLÉ	Sylvain CHOPOT

... et de loisirs

• Le mot du président des "Scrableurs Margaritains"

"Le club des Scrableurs Margaritains a proposé le samedi 19 février son troisième tournoi de classique. Les réticences nées de la pandémie ont limité la participation à vingt joueurs, contre vingt-deux en 2019 et trente en 2020. Venus en nombre, les Nancéiens ont largement dominé leurs adversaires, trustant les cinq premières places. La meilleure locale fut Michèle FOLTZ, remarquable neuvième pour son premier tournoi. Le club souhaite pérenniser l'événement et susciter ainsi l'adhésion de nouveaux membres.



Nous regrettons que cette année, il ne nous sera pas possible de jouer en août. Espérons qu'à la rentrée de nouveaux joueurs se présenteront, car l'effectif du club est en baisse régulière..."

Le président : Christian AMET

• Début de saison difficile pour FP Sport !

Début de saison 2022 compliqué pour l'association margaritaine de sport automobile :

"Nous avons cassé la boîte de vitesse au rallye de Meuse en mars et avons dû remettre une boîte d'origine, autant dire que dans ces conditions, il est difficile d'être compétitif. Début avril, nous avons tout de même participé au rallye de Mouzon Frézelle à Châtenois (88) à l'issue duquel nous terminons 3^{ème} de classe, malgré ce handicap. Pour l'instant statu-quo, nous espérons que le deuxième semestre sera meilleur pour nous !"



Le président : Fabien PIERRAT

• GEA de la Vanne de Pierre : le mot du président

"Qui sommes nous ?..."

La G-E-A est une association de Gymnastique d'Entretien pour Adultes, forte de 90 adhérentes et adhérents qui se retrouvent au dojo margaritain les lundi, mercredi et vendredi de 9h à 10h, pour des séances animées respectivement par Jessica, Philippe et Ben & Mel, tous diplômés d'état.

Cardio, renforcement musculaire (cou, épaules, bras, mains, abdos, cuisses, genoux, pieds ...), étirements, relaxation..., chaque séance est différente, très bonne ambiance assurée sur fond musical rythmé.

Vous voulez rester en forme ? Venez nous rejoindre !

- Renseignements au dojo (à côté de la salle des sports, près de la mairie) aux jours et heures des séances.
- Adhésion : 55 € à l'année pour 1 séance par semaine, 85 € à l'année pour 2 ou 3 séances par semaine.
- Date de reprise : le lundi 5 septembre".



Le président : Jean-Pierre WEISS

• Mag' Danse à la fête de la musique

"Malgré une communication tardive, l'association Mag' Danse a tenu à animer le centre du village à l'occasion de la Fête de la musique. C'est ainsi que le public présent a pu s'initier à quelques danses en ligne, présentées par Dominique BESSON. Quelques musiciens ont également participé à cette soirée.

Mais nous ferons mieux l'année prochaine !"



• Prochain challenge de la Petite Boule

La Petite Boule Sainte-Marguerite organise son traditionnel challenge interentreprises et associations réservé aux entreprises et associations margaritaines qui aura lieu dimanche 11 septembre au boulodrome. Il se jouera en doublette avec au maximum un joueur licencié.

Renseignements : etiennevero@wanadoo.fr ou 06.13.44.64.74

environnement ...

• Alerte sécheresse "situation CRISE": de nouvelles mesures !



Après être passé successivement par les 3 premiers niveaux d'alerte sécheresse, le Préfet des Vosges vient de prendre le 8 août un arrêté classant la zone d'alerte "Moselle amont, Meurthe" du département des Vosges en niveau "Crise", quatrième et dernier niveau d'alerte, imposant un arrêt des prélèvements non prioritaires, y compris à des fins agricoles. Seuls les prélèvements permettant d'assurer l'exercice des usages prioritaires sont autorisés (santé, sécurité civile, eau potable, salubrité).

Liste des interdictions :

- Interdiction de remplir des piscines à usage privé et baignades à remous d'une capacité supérieure à 1m³.
- Interdiction de laver les véhicules sauf dans les stations professionnelles.
- Interdiction de laver les voiries et les trottoirs, de nettoyer les terrasses et façades, sauf impératif sanitaire ou sécuritaire réalisé par une collectivité ou une entreprise professionnelle
- Interdiction d'arroser les pelouses et espaces verts publics ou privés ainsi que les terrains de sport, pour les arbres et arbustes de moins de 1 an interdit entre 9 h à 20 h.
- Interdiction d'arroser les jardins potagers de 9 h à 20 h ; seul un arrosage manuel ou par récupération des eaux de toiture est autorisé de 20 h à 9 h.
- Interdiction de remplir les plans d'eau, excepté pour les activités commerciales de type pisciculture, etc.

L'ensemble de ces dispositions est applicable jusqu'au 30 septembre 2022

En application de cet arrêté préfectoral, la municipalité a décidé de suspendre l'arrosage des espaces verts et massifs fleuris, à l'exception des arbres et arbustes plantés récemment dans le respect des créneaux horaires autorisés.

• Dépôts sauvages : ce que risquent les contrevenants

La loi interdit l'abandon ou le dépôt de déchets dits sauvages, en lieux publics ou privés (épave de véhicule, ordures, déchets, déjections, liquides insalubres, ...) et l'entrave à la circulation.

- L'amende pénale peut atteindre jusqu'à 3 000 € et le véhicule peut être confisqué.
- La procédure administrative, récemment réformée, prévoit des peines aggravées après mise en demeure d'enlèvement : amendes jusqu'à 150 000 €, astreintes journalières jusqu'à 1 500 €.



• Feux de forêt : les règles à respecter pour s'en prémunir

Si les gigantesques incendies qui ravagent depuis plusieurs semaines les forêts des Landes et de Gironde font la une des médias nationaux, d'autres feux de forêts, certes moins conséquents mais tout aussi catastrophiques, se déclarent un peu partout dans les différentes régions forestières de l'hexagone.

Ainsi le massif vosgien n'est pas épargné et le tout récent incendie, qui vient de détruire 30 ha de forêts entre Mortagne et Brouvelieures, après en avoir parcouru le double, doit nous faire prendre conscience qu'en ces périodes de forte sécheresse et de canicule, le risque ne concerne pas que la moitié sud de la France.

Si certains de ces incendies sont de nature criminelle, la plupart sont le plus souvent dus à des imprudences et il est important de rappeler ici les règles permettant de les prévenir et s'en prémunir.



... et cadre de vie

• "Opération Tranquillité Vacances"

En cas d'absence prolongée de votre domicile, n'hésitez pas à vous inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances. Des patrouilles de police sont alors organisées pour surveiller votre domicile et vous êtes prévenus en cas d'anomalie (tentatives d'effraction, effractions, cambriolages).

L'utilisateur devra s'inscrire entre 45 et 3 jours avant le départ et indiquer la durée de son absence (de 3 à 90 jours consécutifs), soit en accédant au site www.moncommissariat.fr, soit directement sur le site <https://www.service-public.fr/>.

Néanmoins, s'il ne souhaite pas recourir au téléservice, il devra se rendre au commissariat de Saint-Dié-des-Vosges muni d'un justificatif d'identité et de domicile pour procéder à son inscription (ces justificatifs ne seront ni enregistrés, ni conservés).



• Coupure nocturne de l'éclairage public

Face à la hausse exponentielle des factures énergétiques de la commune, et notamment de l'électricité, la municipalité a décidé de couper l'éclairage public entre 23h et 4h du matin à partir de septembre, afin d'économiser près de 50% de son coût à l'année, l'éclairage public représentant près d'un quart de la dépense énergétique de la commune.

Il faut savoir que contrairement aux particuliers et aux entreprises, les collectivités locales ne bénéficient pas du "bouclier tarifaire" mis en place par le gouvernement cet hiver pour limiter les impacts de la hausse du prix de l'électricité.

Si la réaction de la population face à cette coupure nocturne peut être mitigée, notamment à cause d'inquiétudes quant à la sécurité, les statistiques montrent que 80% des effractions et cambriolages sont perpétrés pendant la journée, 99% des agressions ont lieu dans des secteurs éclairés, et que l'extinction nocturne n'augmente pas le nombre d'accidents.

À noter que bien avant l'augmentation significative du prix de l'électricité, nombre de communes du secteur avaient déjà pris des mesures d'extinction totale ou partielle de leur éclairage public, par vertu écologique (nuisances lumineuses, impact sur la biodiversité, perturbation des écosystèmes ...).

Cette mesure a fait l'objet d'un sondage auprès des élus municipaux et à été validée lors de la réunion de conseil du 4 août.



• Bientôt une borne de recharge pour véhicules électriques



Depuis mars 2018, le Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges (SMDEV) a pris une compétence nouvelle, proposée de manière optionnelle aux collectivités adhérentes au syndicat : "Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE).

À l'issue de l'étude menée par la Région Grand-Est sur "l'éco-mobilité", le syndicat a établi un schéma directeur cohérent de déploiement sur l'ensemble du territoire départemental, en plusieurs tranches, et prenant en compte différents critères comme les axes principaux, les points d'intérêt (touristiques, économiques, culturels ...).

Dans ce cadre, et après concertation avec la municipalité, il a été décidé par le SDEV de l'installation d'une borne de recharge à l'extrémité de la place de la mairie, à proximité du dojo et de la salle de sports.

Entrés dans la première tranche de la phase opérationnelle du schéma directeur, les travaux de mise en place de cette borne viennent de commencer, et devraient se poursuivre dans les prochaines semaines.



• Une pédicure-podologue à Sainte-Marguerite

Madame Najate SOUIDA, pédicure-podologue, nous informe de l'ouverture à compter du 18 août, de son cabinet au 383, rue d'Alsace, dans les locaux rénovés, précédemment occupés par Patrice POLI, masseur-kinésithérapeute.

Sur rendez-vous - Tél : 06 64 77 38 93 ou sur : <https://www.doctolib.fr>

• Troubles de voisinage, bruits de comportement ...

En ces temps où l'individualisme progresse de jour en jour, d'aucuns considèrent à tort, sous prétexte de libertés individuelles, que tout leur est permis, sans se soucier de savoir si leur comportement peut porter préjudice aux personnes qui les entourent. Même s'il est souvent illusoire de penser parvenir à raisonner ces réfractaires au respect d'autrui, il est utile de rappeler ici ce que dit la loi à ce sujet :

"Les bruits de voisinage sont des bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal et causant des nuisances sonores. Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant **de jour ou de nuit** :

- par un individu, locataire ou propriétaire d'un logement, (cri, talons, chant, fête familiale, ...),
- ou par une chose (instrument de musique, chaîne hi-fi, téléviseur, outil de bricolage, pétard et feu d'artifice, pompe à chaleur, éolienne, électroménager, ...),
- ou par un animal (exemple : aboiements).

Lorsque ces bruits sont commis la nuit, on parle de tapage nocturne. **Il n'existe pas d'heures précises pour définir le tapage nocturne.** Pour être reconnu comme un tapage nocturne, le bruit doit avoir lieu quand il fait nuit, c'est-à-dire **entre le coucher et le lever du soleil.**

Lorsque le bruit est commis la nuit, l'infraction pour tapage nocturne existe même lorsque ce bruit n'est pas répétitif, ni intensif, ni qu'il dure dans le temps.

Il y a tapage nocturne lorsque :

- l'auteur du tapage a conscience du trouble qu'il engendre
- et qu'il ne prend pas les mesures nécessaires pour remédier au tapage

Une amende forfaitaire peut alors être infligée à l'auteur du trouble, pour un montant de :

- **68 €** si l'auteur des troubles règle l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction s'il existe),
- **180 €** au-delà de ce délai."



À bon entendeur ... !

Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes !



LA SÉCURITÉ PARTOUT ET POUR TOUS



• Ne restez pas seul(e). Gardez le contact et participez à la vie de votre quartier.



• Privilégiez vos déplacements (commerces, banque...) en vous faisant accompagner.



• Les policiers et les gendarmes sont à votre service, demandez leur conseil, signalez tout fait suspect.



• Bénéficiez de l'opération « tranquillité seniors » : si vous vous sentez isolés, menacés ou inquiets, faites-vous connaître aux organismes sociaux, à votre mairie, ou à votre commissariat de police ou votre brigade de gendarmerie. Des patrouilles seront organisées aux abords de votre domicile, lorsque les circonstances le justifieront.



• Ayez un téléphone à portée de main et en cas d'urgence, composez le 17 ou le 112. Votre appel sera immédiatement pris en compte.



• Protégez votre domicile par un système de fermetures fiables et un entrebâilleur à votre porte d'entrée.



• Évitez de détenir trop d'espèces ; privilégiez les paiements par carte bancaire.



• N'ouvrez jamais à un inconnu si une personne se présente sans rendez-vous comme un professionnel (plombier, électricien...), vérifiez sa qualité auprès de son entreprise avant de lui ouvrir.



• Dans la rue, portez votre sac fermé et en bandoulière sous le bras.



• Au distributeur automatique de billets, soyez vigilant et ne vous laissez pas distraire par des inconnus.



• Sur internet, ne communiquez jamais vos coordonnées bancaires par e-mail. Pour vos transactions commerciales, vérifiez que vous êtes sur un site sécurisé (« https »).



• Votre sécurité, c'est aussi la sécurité routière. Soyez prudent à pied comme en voiture. Piéton, la nuit, équipez-vous d'un gilet réfléchissant.



Pour en savoir plus, consultez le guide « Seniors, pour votre sécurité, ayez les bons réflexes ! » sur le site www.interieur.gouv.fr



actualités commerciales

• Hard discounter MERE ... suite et ... fin ?

Après des mois de silence, le 4 février, une commerciale du discounter russe accompagnée d'un membre d'un bureau d'études déodatien chargé du dossier d'aménagement de la cellule commerciale, sont reçus en mairie pour y déposer les éléments nécessaires à l'obtention de l'autorisation d'une ouverture souhaitée de l'enseigne début avril.

En réaction à l'invasion de l'Ukraine par l'armée russe moins de 3 semaines plus tard, le maire tente de trouver une solution pour s'opposer à cette implantation. Mais après consultation des services préfectoraux, ceux-ci confirment que rien ne l'y autorise, et ne reste alors d'autre moyen pour s'y opposer que des mesures symboliques. C'est dans ce sens que lors de sa réunion du 8 mars, le conseil municipal vote (à la majorité et une abstention) une motion pour le report de cette ouverture, d'autant que dans le même temps, la municipalité s'est portée candidate à l'accueil d'une famille de réfugiés ukrainiens dans le logement de secours de la commune.

Un événement imprévu apportera la solution à ce problème : lors de l'achat du terrain par le promoteur immobilier de "l'Espace Porte des Vosges" en 2006, une clause de l'acte notarié stipule l'interdiction d'y implanter tout commerce alimentaire pour une durée de 20 ans, soit jusqu'en 2026, rendant ainsi impossible l'ouverture de ce type de magasin avant cette date.

De ce fait, et compte tenu de la situation géopolitique actuelle, il est fort probable que le projet soit définitivement abandonné.

• Inauguration officielle du "Food Place" Thiriet

Mardi 26 avril en fin de journée, la directrice générale du groupe Thiriet, Christiane BERTONCINI a accueilli, avec la participation des gérants des commerces déjà installés, ses nombreux invités et personnalités, dont le maire et son conseil municipal, pour l'inauguration de son 11^{ème} "Food Place",

Dans son discours de bienvenue, la dirigeante a remercié l'ensemble des acteurs du projet et a annoncé à l'assistance l'arrivée à l'automne prochain de la boutique "1001 Fromages", en présence d'Éloïse et Yassine EL FOURARI, créateurs de l'enseigne et déjà à la tête d'une boutique similaire à Augny dans la banlieue sud de Metz. Deux personnes seront recrutées pour ce magasin qui occupera la dernière cellule de ce bel ensemble commercial margaritain de 1 530 m².



• Les Cuisines Schmidt à l'Espace Porte des Vosges

Installées à Sainte-Marguerite depuis 2008, dans la zone commerciale des Pierres du Faing, les Cuisines Schmidt viennent de déménager à l'Espace Porte des Vosges, à côté de Carglass.

Ouvert depuis la mi-juillet, le nouveau magasin de 400 m² présente à sa clientèle de nombreux exemples d'agencement sur-mesure de cuisines, salons, salles de bains et meubles de rangement, mais dispose également d'une pièce spécialement équipée permettant aux futurs clients de visualiser leur propre projet en totale immersion grâce à un casque de réalité virtuelle.



Le gérant Antoine ROBIN et son équipe sont à la disposition de leur clientèle aux jours et horaires suivants :

Le lundi de 14 h à 19 h - du mardi au vendredi de 9 h15 à 12 h et de 14 h à 19 h - le samedi de 9 h15 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Tél : 03 29 56 28 15 - <https://www.home-design.schmidt/fr-fr/magasins/vosges/sainte-marguerite>

• Importante restructuration de l'hypermarché Cora

Suite à la refonte totale de la station de distribution de carburants, et comme annoncé dans "Mon Village" de janvier, les importants et spectaculaires travaux de restructuration de l'hypermarché margaritain sont en cours. Après démolition de l'ancienne entrée principale et de la partie de la galerie commerciale attenante, ne subsisteront que les cellules commerciales situées en regard des caisses, avec l'arrivée de nouvelles enseignes. Une nouvelle entrée opposée à celle située côté cafétéria sera créée, des sas y remplaceront avantageusement les anciennes portes tournantes peu pratiques.

L'espace libéré par la démolition va permettre la création de nouvelles places de parking, d'espaces paysagers et la mise en place de bornes de recharge pour véhicules électriques.

des aînés à l'honneur ...

• Joyeux anniversaire à nos nonagénaires ...

Depuis janvier, comme il le fait tout au long de l'année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de notre commune a rendu visite à trois nonagénaires afin de leur souhaiter un joyeux anniversaire. Au cours de ces sympathiques visites, toujours aussi conviviales et appréciées des personnes qui les reçoivent, Rachel FLON, Adjointe aux Affaires Sociales a offert à chacune et chacun, au nom de la Municipalité, un panier garni de "produits du terroir".



le 8 mars 2022
Madame Laure TOUSSAINT
39, rue des Roses



le 8 mars 2022
Monsieur Gilbert KLEIN
153, rue Haute



le 25 juin 2022
Madame Odette BERTRAND
141, chemin de la Cartonnerie

• Hommage au centenaire René CHERRIER !

"Décédé le 9 mars 2022, monsieur René CHERRIER, résident de la Maison des Aulnes était âgé de 100 ans.

Pour ce siècle de vie – il était né le 28 février 1922 à Etival – les équipes de l'EHPAD avaient mis les petits plats dans les grands pour honorer l'anniversaire de cette personne exceptionnelle à plus d'un titre.

Certificat d'études puis CAP de mécanique en poche, il vécut une première expérience chez Boussac en tant que mécanicien à la blanchisserie. Homme de caractère accordant beaucoup d'importance à la "valeur travail", il géra ensuite un magasin de cycles à Moyenmoutier, puis la Maison de la Presse jusqu'à sa retraite en 1992, à l'âge de 70 ans. Épousant Alice MAHON en 1946, le couple accueillit un fils, Gérard. En famille, si le travail tenait une place importante, les loisirs avaient aussi droit de cité : randonnée, montagne, vélo, pêche. La retraite venue se sont ajoutés voyages et séjours (sud de la France, Ile Maurice, Suisse...) comme un moyen de rester très actifs.

C'est donc avec affection et respect que cet hommage lui était rendu, marquant sa vaillance, son intelligence et sa patience, teintées de cette sagesse qui permit à René CHERRIER de traverser les époques et marquer tous ceux qui l'ont côtoyé".

Sylvie LALLEMAND : Directrice de l'EHPAD "Maison des Aulnes"



• Prévention Canicule : quelques conseils !

s'inscrire au registre des personnes fragiles



La municipalité recense, à titre préventif et sur déclaration volontaire, les personnes isolées, âgées ou à risque, susceptibles de nécessiter l'intervention des services sanitaires et sociaux, dans l'éventualité de la mise en place d'un plan d'alerte canicule. En cas de nécessité, la liste de ces personnes peut être communiquée aux organismes concernés pour l'organisation et la coordination des interventions à domicile. **Renseignements et inscriptions en mairie au : 03 29 56 19 75 .**

adopter les bons comportements



Boire

régulièrement de l'eau
sans attendre d'avoir soif



Manger

en quantité
suffisante



S'humidifier

le corps et se ventiler



Maintenir

sa maison au frais en
fermant les volets le jour



Donner

et prendre des nouvelles
de ses proches



Éviter de sortir

ou de pratiquer une
activité extérieure aux
heures les plus chaudes

... et des animations

• Des animations riches et variées à la Maison des Aulnes !

"Pour le plus grand plaisir des résidents et de leur entourage, la Maison des Aulnes propose un programme d'animations riches et variées :

Venue d'animaux, bain SPA et détente, correspondance avec les élèves du lycée JB Augustin de Saint-Dié-des-Vosges, spectacles divers, sorties, participation des familles à vivre des moments forts avec leurs parents... Si l'équipe des Aulnes ne s'économise pas pour faire vivre à ses résidents des moments extraordinaires, elle sait aussi ménager des temps plus ordinaires, des temps "comme à la maison" où chacun prend plaisir à retrouver les gestes d'autrefois dans une ambiance très conviviale.

Après deux ans d'absence, la Maison des Aulnes a repris des couleurs de fête en organisant plusieurs temps forts. D'abord une journée dédiée aux familles, où toutes étaient attendues pour un grand moment de convivialité. La cuisine, qui avait mis les petits plats dans les grands, a régalé les yeux et les papilles des 120 convives avec un buffet de verrines et réductions. Une merveille ! Une déco néo-champêtre pour le cadre, une borne à selfie pour immortaliser la journée, un violoniste virtuose pour les oreilles... Un beau travail d'équipe, largement récompensé par la joie et les sourires des invités.

Une autre fois, c'était une journée d'exotisme et de dépaysement. Dans le cadre de ses Escales Gourmandes, l'équipe des Aulnes a embarqué ses résidents en Polynésie : "Poulet Fafa", flan de banane à la noix de coco et citron vert. Côté cuisine, on a joué la carte de l'exotisme. Côté animation, les touristes d'un jour ont pu mettre les pieds sur une plage de sable : colliers de fleurs pour tous, palmier et odeur de monoï... Encore une fois, toute l'équipe des Aulnes s'était mobilisée pour que cette journée dans les îles ressemble à un souvenir de voyage.

Prochaines destinations prévues pour septembre : la Chine puis retour en France avec le Beaujolais Nouveau en novembre. Avant cela, les résidents vont pouvoir profiter des beaux jours en allant pique-niquer, avec le soutien logistique de la mairie de Sainte-Marguerite, pour encourager les cyclistes du Tour de France Féminin. Sortie sur les vedettes du lac de Gérardmer, promenades diverses dans Saint-Dié-des-Vosges et ses environs pour profiter de la ville, de ses terrasses et autres parcs aménagés, sorties gastronomiques variées... de quoi bien profiter de l'été dans les Vosges".



Virginie JAMET
Responsable Animation & Vie Sociale
EPHAD Maison des Aulnes

• Comité d'Aide aux Anciens : le Mot du Président !

"Le Comité d'Aide aux Anciens s'est réuni dernièrement pour faire le point des activités de l'an passé et prévoir celles de 2022, en fonction du budget prévisionnel.

Nous fonctionnons grâce à la généreuse subvention de la municipalité et aux dons des entreprises, commerces et divers donateurs qui répondent à nos sollicitations. Nous les remercions par avance de leur générosité.

Cette année, le nombre de bénéficiaires devrait avoisiner les 500 personnes, toutes recevront début novembre un bon d'achat ainsi que l'invitation au repas offert par la municipalité (pour les personnes ayant droit, inscrites en mairie avant le 31 août).

Celui-ci aura lieu le 27 novembre à la salle des fêtes, en espérant que la Covid ne vienne pas troubler cette fête !

Dans l'attente de vous retrouver pour ce repas et cette belle journée de fête, à tous nous souhaitons un très bel été".

Le président : Denis GRANDIDIER



hommage ...

Liliane et François DUBACH

Suite au décès de madame Liliane DUBACH, le 2 juin dernier, il nous a paru opportun et mérité de rendre hommage à cette Margaritaine et à son mari François décédé en 2009, pour leur engagement et leur dévouement au service des autres, et cela en toute humilité et dans la plus grande discrétion.



En 1993, à l'issue d'une carrière d'ingénieur à EDF, qu'il termina comme chef de division à Sarreguemines, François DUBACH originaire de Plainfaing et Liliane son épouse originaire d'Alsace, choisirent de s'installer à Sainte-Marguerite pour leur retraite. Madame DUBACH, quant à elle, avait mis assez tôt un terme à sa profession d'institutrice pour élever les cinq enfants du couple, puis pour aider les jeunes en difficulté de son entourage.

A leur arrivée à Sainte-Marguerite, dans leur maison du Haut de Chaumont, elle intégra l'association des Visiteurs de Malades en Établissements Hospitaliers (VMEH), retrouvant en ces personnes âgées un peu des parents qu'elle avait perdus, heureuse d'animer auprès d'eux des ateliers de chant, de jeux de société et de travaux manuels.

Habitant à proximité de l'école maternelle, Liliane fut sollicitée par le président fondateur de "Joie de Lire", lui proposant de lui succéder à la tête de cette association au service de nos écoles, ce qu'elle accepta, mettant en place avec madame CORNIER les ateliers "Ouvrir l'œil", puis créant et organisant ensemble le Marché de Noël margaritain.



Souhaitant s'investir plus encore dans le domaine social, Liliane et François rejoignent alors "Horizon 2000" association d'aide à l'alphabétisation de français en situation d'échec ou d'étrangers méconnaissant le français.

Après s'être intéressé au sort d'orphelins ukrainiens victimes de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl, le couple DUBACH crée en 2000 l'association S.A.L.U. (Solidarité Alsace-Lorraine Ukraine) afin de "favoriser et/ou participer à tous types d'actions ou d'échanges sociaux, humanitaires, culturels, entre la région Alsace-Lorraine et l'Ukraine". Par le biais de cette association, ils se chargent de trouver des familles d'accueil et grâce à un intermédiaire ukrainien s'occupent des démarches administratives, des transports et de la logistique.

Ainsi depuis 2002, année où ils font venir 92 enfants pour des séjours de un à trois mois dans le Grand-Est, leur action en faveur d'enfants de la région de Kiev s'est poursuivie jusqu'à ces derniers mois, où Liliane ayant repris la présidence de l'association à la mort de son mari en 2009, a décidé de la dissoudre pour raison de santé et faute de successeur.



Dès le début du conflit russo ukrainien, c'est tout naturellement qu'elle a accueilli Olga ROGOZA, une des collaboratrices ukrainiennes de l'association, accompagnée de ses enfants, jusqu'à ce que son état de santé l'oblige à demander à la municipalité de leur trouver un logement. Dans le même temps, la commune qui avait décidé et proposé de mettre à disposition le logement de secours pour y héberger une famille de réfugiés, a immédiatement accepté d'y loger en priorité cette famille, ce qui est maintenant le cas depuis plusieurs mois.

Olga ROGOZA, professeure de Français en Ukraine, enseigne aujourd'hui dans un collège de la Déodatie ; devenue au fil du temps l'amie de Liliane DUBACH, elle a tenu à se joindre à nous pour lui rendre hommage, gardant le souvenir d'une personne déterminée, très juste, apte à résoudre nombre de problèmes et toujours prête à aider les autres, dans la mesure de ses capacités.

La municipalité remercie mesdames Martine WALTER, sœur de Liliane DUBACH et Olga ROGOZA pour l'aide précieuse qu'elles ont apportée à la rédaction de cet hommage.

À VOS AGENDAS

- * 03 SEPTEMBRE : FÊTE des ASSOCIATIONS de 10h à 18h - PLACE du VILLAGE et SALLE DES SPORTS.
- * 11 SEPTEMBRE : CHALLENGE INTERENTREPRISES et ASSOCIATIONS - BOULODROME
- * 18 SEPTEMBRE : 30^{ème} CYCLO-CROSS à partir de 11h - HAUT de CHAUMONT.
- * 15 OCTOBRE : OCTOBRE ROSE - CONCERT CARITATIF - LES BULLES ROSES - SALLE des FÊTES avec Buffet et Buvette.
- * 22 OCTOBRE : LOTO du HANDBALL - 20h - SALLE des FÊTES
- * 11 NOVEMBRE : ARMISTICE 14/18
- * 26 NOVEMBRE : REPAS des ANCIENS - 12h - SALLE des FÊTES
- * 02 DÉCEMBRE : SAINT-NICOLAS - 18h30 - SALLE des SPORTS
- * 03 DÉCEMBRE : CONCERT CÉLIA - 20h -SALLE des FÊTES
- * 04 DÉCEMBRE : MARCHÉ de NOËL à partir de 10h - SALLE des SPORTS
- * 10 DÉCEMBRE : Couscous de l' Association CATEMA - 20h - SALLE des FÊTES
- * 17 DÉCEMBRE : LOTO de NOËL du FCSM à partir de 20h - SALLE des FÊTES
- * 31 DÉCEMBRE : Repas Dansant de la SAINT SYVESTRE - MAG'DANSE- SALLE des FÊTES

Malheureusement, tous les événements programmés pour les semaines ou les mois à venir, restent tributaires de la situation sanitaire et des consignes gouvernementales et préfectorales en vigueur au moment où ils devraient avoir lieu.

Ils sont donc toujours susceptibles d'être différés ou même annulés !